

À M. Jaur, commissaire enquêteur

Monsieur,

Dans la cadre de l'enquête publique ouverte par la Préfecture de l'Aude le 2 août 2019 portant sur le renouvellement et l'extension de l'exploitation de la carrière du Grand Incarnat, projet déposé par la société Marbres Cynros, je souhaite en tant que Caunois et président des [Marbrières de Caunes](#) vous apporter mon avis sur l'intérêt que représente pour la commune et pour notre association cette activité marbrière.

Ainsi, mon association Les Marbrières de Caunes procède à l'inventaire et à la valorisation du patrimoine géologique et marbrier de Caunes-Minervois depuis plusieurs années<sup>1</sup>.

Pour ce faire, elle encadre la visite de l'Écomusée Marbre et Terroir qu'elle a en partie créé et aménagé, elle organise toute l'année des visites conférences des carrières avec l'autorisation de leurs propriétaires, l'ONF, la société Rocamat et autres propriétaires privés.

Elle anime chaque année « La Semaine des Marbres » autour d'un symposium de sculpture et d'un marché de l'art et des saveurs.

Elle participe régulièrement aux manifestations telles que « les Journées Européennes du Patrimoine », « la Fête de la Science », « les Journées scientifiques en Minervois », « le Téléthon », « la Journée de lutte contre le cancer » et cette année à la première « Journée Nationale de la Géologie » et au « Jour de la Nuit ». Toute cette activité n'a été rendue possible que grâce à la collaboration et l'aide de l'entreprise Marbres Cynros. À de nombreuses occasions, son administrateur, M. Fernandez, et les carriers ont toujours répondu présents. Qu'il s'agisse :

- de nous procurer du marbre pour les sculpteurs de notre symposium « Sculptures en direct » et de nos résidences d'artistes ainsi que des échantillons pour notre exposition « Marbres de Caunes et d'Occitanie » dans l'Écomusée,
- de nous avoir permis de sauvegarder structures et outils de l'extraction au fil hélicoïdal et de créer le seul « Open Air Museum » de ce type existant en Europe pour ce mode d'extraction,
- de nous aider dans l'aménagement de notre futur Jardin des Marbrières, centre de détente et d'interprétation,
- de contribuer à faire découvrir dans le cadre de nos visites de carrières à près d'un millier de personnes et aux publics scolaires les réalités actuelles de l'extraction du marbre,
- d'autoriser les étudiants en géologie que nous adressent les Universités de Toulouse ou de Montpellier à développer leurs recherches pour leur master ou doctorat.

Autre point : l'impact d'image sur la commune. Caunes-Minervois est référencée dans de nombreux ouvrages et sites internet comme « La cité du marbre » ou « la capitale européenne du marbre rouge ». Cette carrière de marbre du Grand Incarnat en est le fleuron reconnu. Grâce à cette aura, notre village attire en effet un nombre de visiteurs plus important chaque année et fait vivre ainsi de nombreux commerces et artisans. Privé de cette activité, de cette sève créatrice il n'offrirait bientôt qu'images ou « souvenirs sous verre » et finirait par perdre une partie de son identité et par là même de son attractivité.

Pour toutes ces raisons, il importe que soit préservée et même développée cette industrie marbrière à Caunes-Minervois.

---

1 Association loi 1901 dont les statuts ont été déposés en 2007 en Préfecture de l'Aude (dernières modifications en 2015).

Caunes-Minervois, le 1<sup>er</sup> octobre 2019

En espérant pouvoir vous rencontrer le jeudi 3 octobre, je vous prie d'agr er, Monsieur Jaur,  
l'expression de mes respectueuses salutations.

Albert Dilax